



Lettre ouverte des organismes de formation Normands aux institutions de la Région Normandie

C'est avec détermination que nous réagissons à **l'annulation de la consultation régionale du dispositif TREMLIN**, un dispositif de formation préparatoire à l'accès à la qualification et à l'emploi, qui devait proposer plus de **3 500 places de formation** aux publics les plus fragiles de notre territoire à partir de septembre 2026. Cela constitue :

- **Un abandon brutal des publics les plus vulnérables, et les moins qualifiés**

Les personnes visées par les dispositifs préparatoires sont parmi les plus éloignées de l'emploi :

- Demandeurs d'emploi de longue durée,
- Personnes en situation d'illettrisme ou de faible niveau de maîtrise du français
- Bénéficiaires du RSA,
- Publics en situation de handicap
- Jeunes sans qualification,
- Demandeurs d'emploi en reconversion
- Salariés en Insertion par l'Activité Economique
- Publics en précarité ou en rupture sociale.

Pour ces publics, ces dispositifs représentent souvent **la seule porte d'entrée** dans un parcours d'accès à l'emploi réaliste et durable.

L'annulation du dispositif ne signifie pas seulement une absence de formation : elle signifie un renoncement en faveur de l'autonomie, de la dignité, des perspectives pour ces personnes... et un affaiblissement global de la cohésion territoriale.

Sur le plan économique, elle a pour conséquence également une suppression d'indemnisations des stagiaires, réinjectées directement dans la consommation locale, aussi minime soit-elle sur le court terme, dans les transports collectifs, mais également sur une perte de ROI en matière de fiscalité, de TVA, de cotisations sociales à moyens termes lors des retours à l'emploi, pour les collectivités. Ces « économies » budgétaires du moment, ne sont que les déficits de demain.

- **Un choc social : plus de 600 emplois menacés**

Cette décision impacte directement **plus de 600 salariés au sein** des organismes de formation normands : formateurs, coordinateurs, psychologues du travail, conseillers en insertion, personnels administratifs...



Autant de professionnels engagés au quotidien auprès des publics vulnérables, pour lesquels les plans sociaux s'imposeront avec leurs impacts auprès des familles, et d'équilibres locaux aujourd'hui abandonnés.

La disparition de ces emplois, entraîne mécaniquement :

- Une **baisse des impôts et taxes collectés**,
- Une **diminution des cotisations sociales**,
- Une **réduction du niveau de consommation et donc de collecte de TVA** dans les territoires,
- Un affaiblissement de l'activité économique, culturelle, sociale, locales
- Une fragilisation durable du secteur de la formation professionnelle.

Les conséquences dépassent donc largement le périmètre de nos organismes : **C'est tout un écosystème économique et social qui vacille.**

- **Une déflagration en cascade sur l'ensemble de la chaîne de l'orientation, insertion et de l'emploi**

Les dispositifs préparatoires ne sont pas isolés : Ils constituent un **maillon essentiel** dans l'écosystème régional. Leur disparition affecte directement :

- ◆ **Les structures d'accompagnement** : Les Missions Locales, France Travail, les référents RSA, les associations d'insertion... qui s'appuient sur ces dispositifs pour orienter leurs publics vers l'accès à l'emploi.
- ◆ **Les formations qualifiantes** : Les dispositifs préparatoires constituent des **espaces de candidatures** orientées et préparées vers les actions certifiantes et diplômantes. Sans cet espace, les organismes qualifiants verront leurs recrutements s'effondrer.
- ◆ **Les entreprises** : Les secteurs en tension (BTP, industrie, aide à la personne, logistique...) s'appuient sur ces dispositifs pour repérer, préparer et recruter de futurs salariés. Un très grand nombre d'entre elles constituent des partenaires d'accueil pour des stages en entreprises et de mises en situations professionnelles, bien au-delà de logique de RSE.
- ◆ **Le travail temporaire** : Les agences de travail temporaire, qui jouent un rôle majeur dans la mise en emploi rapide, voient disparaître un flux de candidats accompagnés, motivés et sécurisés.
- ◆ **Le tissu économique local** : La suppression d'une majorité des parcours du secteur tertiaire du programme Qualif fragilisera économiquement le territoire. En Normandie, ce sont les employeurs de ces secteurs (hôtellerie, restauration, vente, métiers de bouche, animation, sport...) qui proposent le plus grand nombre de recrutements (entre 1000 et 4500 par an). Ces emplois - qui participent pleinement à la cohésion sociale des territoires et à l'attractivité de la Normandie - sont en majorité accessibles grâce à un premier niveau de qualification. Les dispositifs préparatoires et qualifiant constituent en ce sens un investissement territorial : en formant, en accompagnant, en stabilisant des personnes durablement dans l'emploi, il contribue à la vitalité économique de la région.

L'annulation de la consultation du programme préparatoire et les baisses massives de places de formation dans le « programme Qualif », créent un **vide brutal** dans un système déjà fragile.



- **Des structures mobilisées, aujourd'hui laissées sans solution**

Les organismes de formation avaient anticipé :

- préparation pédagogique,
- mobilisation des équipes,
- recrutements engagés,
- partenariats activés avec les acteurs sociaux,
- planification des plannings et des locaux.

Aujourd'hui, les coupes budgétaires fragilisent la pérennité à très courts termes de ces structures.

Nous appelons à des décisions rapides, responsables et concertées

Dans un esprit constructif, nous demandons :

1. **Une réaction immédiate pour mobiliser les crédits nécessaires**, ainsi qu'un calendrier de reprogrammation.
2. **Le maintien de dispositifs transitoires**, pour ne pas laisser sans solution les publics et les professionnels concernés.
3. **Une concertation renforcée** avec les acteurs du terrain, qui connaissent précisément les besoins des publics et des entreprises locales.
4. **La prise en compte de l'impact économique global dans les constructions budgétaires** : emploi, consommation, fiscalité, dynamique territoriale.
5. **La garantie d'une continuité de parcours**, afin d'éviter un décrochage massif qui sera coûteux humainement... et ruineux économiquement.

La formation est un investissement. Supprimer cet investissement est un coût.

Un coût humain.

Un coût économique.

Un coût territorial.

Nous vous appelons à prendre la mesure de l'impact majeur que cette annulation du marché préparatoire et la baisse du nombre de places du programme Qualif font peser sur les publics, les professionnels et les territoires.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs en vos qualités respectives, l'expression de notre considération engagée et déterminée.

Pour l'Union Régionale des Organismes de Formation de Normandie

Son Président, Christophe SAUNIER Son Vice-Président, Yves VERNON



Pour les organismes de formation normands



Formation & Développement
des compétences
CFA Seine-Normandie



Contact :

UROF NORMANDIE 06 12 16 27 32

Mail : uofnormandie@celenos.fr